



ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

Notice  
Explicative  
Inscriptions  
Candidats libres



### Inscriptions au CAP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie – Session 2025

<b>Dates d'inscription</b>	<b>Du 14 octobre 2024 à 10h00 au 3 novembre 2024 à 22h00</b>
<b>Inscription sur Cyclades</b>	Je m'inscris par le biais d'internet via l'adresse : <a href="https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil">https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil</a> Aide : Cf guide d'inscription Cyclades disponible sur <a href="#">le site de l'académie Nancy-Metz</a>
<b>Edition et vérification de la confirmation d'inscription</b>	Il appartient au candidat d'éditer, de vérifier et de signer sa confirmation d'inscription avant de <b>l'envoyer par voie postale</b> . Par sa signature, le candidat s'engage à respecter ses choix d'épreuves obligatoires et facultatives. Ce choix relève de sa responsabilité et <b>il est définitif</b> . En cas de changement d'adresse en cours d'année, le candidat doit en informer le service des examens. Il appartient toutefois au candidat de faire le nécessaire auprès des services postaux afin d'assurer le suivi de son courrier.
<b>Pièces justificatives</b>	Toutes les pièces justificatives doivent être envoyées par courrier, au plus tard le 6 novembre 2024 <b>cachet de la Poste faisant foi</b> .

<b>Aménagements d'épreuves</b>	<p>Je formule ma demande via l'adresse : <a href="https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/">https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/</a></p> <p>Je prends connaissance de la <a href="#">note explicative</a></p>
<b>Réglementation</b>	<p><b>Durée de la période de formation en entreprise (PFMP)</b>  Aucune durée de formation en milieu professionnel pour les candidats libres ne peut être réglementairement imposée et donc ne peut être exigée pour se présenter à l'examen. <b>Toutefois, une certaine expérience professionnelle (3 semaines par exemple) dans un secteur d'activités de vente-conseil et d'activités de techniques esthétiques apparaît utile, voire nécessaire, pour permettre aux candidats de constituer le dossier prévu par la définition d'épreuve EP3. En effet, à défaut de ce dossier, l'interrogation ne pourra avoir lieu et le candidat obtiendra la note zéro.</b></p>
<b>Pièces justificatives à joindre</b>	
<b>Pièces à fournir pour les épreuves pratiques</b>	<p><u>En plus des pièces notifiées dans la notice du CAP disponible sur le site internet, vous devez fournir pour les épreuves pratiques <b>par voie postale</b> au plus tard <b>le 20 mai 2025 (EP3)</b> la pièce suivante :</u></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Epreuve EP3</b> : Dossier à rédiger en appui d'activités professionnelles réalisées en entreprise (activités professionnelles ou PFMP) et à imprimer en 2 exemplaires : <b>un exemplaire à envoyer par voie postale au centre épreuve EP3 – oral indiqué sur votre convocation et un exemplaire à apporter le jour de l'examen.</b></p> <p><b><u>Pour l'épreuve EP1 :</u></b>  Le candidat doit être accompagné d'un modèle femme majeure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visage maquillé (fond de teint, fard à paupières, cosmétiques à cils, rouge à lèvres foncé),</li> <li>- Sourcils épilés,</li> <li>- Sans faux-cils ou extension de cils, sans maquillage permanent,</li> <li>- Sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques.</li> </ul> <p><b><u>Pour l'épreuve EP2 :</u></b>  Le candidat doit être accompagné d'un modèle femme majeure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visage non maquillé,</li> <li>- Sourcils non épilés, sans maquillage permanent,</li> <li>- <b>Jambes complètes, avant-bras, aisselles, maillot non épilés (longueur minimum 2mm),</b></li> <li>- Sans prothèse ongulaire (capsules, gels, résine),</li> <li>- Sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques.</li> </ul> <p><b><u>Pour l'épreuve EP3 :</u></b>  Le candidat élabore un dossier professionnel correspondant aux activités de vente et de mise en valeur des produits cosmétiques et des prestations esthétiques réalisées en entreprise (activités professionnelles ou PFMP).  Le dossier professionnel est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'une partie de deux pages maximums : présentation d'une ou des entreprises support des PFMP ou de l'expérience professionnelle du candidat (identité, statut et description de l'environnement, typologie de</li> </ul>

la clientèle, aménagement des locaux, organigramme, présentation des prestations esthétiques),

- D'une partie de trois pages maximums : mise en valeur des produits cosmétiques et/ou des prestations esthétiques : description de techniques de merchandising utilisées dans l'entreprise (vitrine, présentoirs, PLV, aménagement de l'espace vente).

## Informations importantes pour tous les candidats libres

L'organisation des examens du CAP étant académique, les candidats ne passeront pas systématiquement les épreuves de l'examen dans leur département d'origine. Ils pourront être amenés à se déplacer dans l'un des trois autres départements de l'académie.

**ATTENTION : Vous ne serez pas autorisé(e) à passer la ou les épreuves et la note de 00/20 vous sera attribuée dans le cas suivants :**

- Non réception de l'ensemble des documents demandés : toutes les pièces justificatives doivent être envoyées par courrier, au plus tard le 6 novembre 2024 **cachet de la Poste faisant foi**.
- Envoi des documents EP3 **au centre épreuve indiqué sur votre convocation** hors délai soit : **après le 20 mai 2025, cachet de la poste faisant foi.**

## Adresse utile – liens utiles – contacts

RECTORAT de l'Académie de Nancy-Metz

**DEC5**

**CAP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie**

9 rue des Brice – Rond-point Marguerite-

CS n° 30 013

54035 NANCY CEDEX

### Liens internet

- Site éducol : <https://eduscol.education.fr>
- Site académique : <http://www.ac-nancy-metz.fr>

### Coordonnées

- DEC 5 Pôle tertiaire : 03.83.93.56.60
- Pour toutes questions concernant l'examen [ce.dec5.tertiaire@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.dec5.tertiaire@ac-nancy-metz.fr)
- Pour toutes questions concernant l'aménagement d'épreuves [ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr)